

Garven & Associates

Management Consultants

Entente Canada-Saskatchewan pour le développement du Nord

Cadre de responsabilisation et de gestion axée sur les résultats

Préparé pour :

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Vérification et évaluation

Préparé par :

Garven & Associates

201 - 112 Research Drive, Saskatoon, Saskatchewan, Canada S7N 3R3

Téléphone : (306) 975-0025 Télécopie : (306) 975-1075

Le 30 septembre 2004

Entente Canada - Saskatchewan pour le développement du Nord

Cadre de responsabilisation et de gestion axée sur les résultats

Table des matières

	Page
1. Profil du programme	2
1.1 Contexte	2
1.2 Questions d'intérêt commun pour la collaboration	3
1.3 Priorités stratégiques	4
1.4 Partenaires du programme	6
1.5 Ressources	7
1.6 Portée	7
Bénéficiaires admissibles	7
1.7 Résultats planifiés et finaux	8
1.8 Structure de gouvernance	9
Mise sur pied et composition	9
Examen, sélection et approbation des projets	9
Responsabilités connexes	10
2. Modèle logique	11
2.1 Activités	11
Planification du programme et des projets	12
Organisation/Sélection des projets	12
Gestion du programme	15
2.2 Réalisations de la gestion	16
Projets financés	16
Rapports de rendement et d'évaluation	16
2.3 Résultats du programme	16
À court et moyen termes	17
À long terme	17
3. Stratégie de mesure du rendement	18
3.1 Activités	18
3.2 Réalisations	22
3.3 Réalisations	23
4. Stratégie d'évaluation	25
4.1 Pertinence	25
<i>Succès/Retombées</i>	29
<i>Rentabilité</i>	30
<i>Solutions de rechange et structure du programme</i>	32
5. Stratégie	36
5.1 Stratégie de présentation des rapports	36
5.2 Stratégie de mise en œuvre	36

1. PROFIL DU PROGRAMME

1.1 Contexte

En 2002, le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Saskatchewan ont conclu une entente cadre visant à promouvoir et à soutenir le développement économique durable dans le Nord de la Saskatchewan. L'entente, connue sous le nom de l'Entente Canada-Saskatchewan pour le développement du Nord (ECSDN) est administrée grâce à la collaboration tripartite entre Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO), le ministre des Affaires du Nord de la Saskatchewan (SNA) et le Northern Development Board Corporation (NDBC). L'ECSDN fournit un cadre de travail pour élaborer les priorités stratégiques considérées essentielles à l'atteinte de l'objectif énoncé ci-dessus.

L'approche reconnaît les rôles des gouvernements fédéral, provincial et des administrations locales dans le développement économique durable du Nord de la Saskatchewan et le besoin d'élaborer des approches novatrices qui encouragent et appuient l'entière participation des résidents de cette région géographique. En vertu de l'Entente, toutes les décisions relatives aux approbations de projet doivent être prises au plus tard le 6 février 2007 et aucun projet ne peut être approuvé s'il est prévu que la date de son achèvement dépassera le 31 mars 2009, sous réserve du renouvellement des conditions du Programme de Diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO) et du Programme d'investissement dans l'innovation et les collectivités (PIIC).

Le Nord de la Saskatchewan compte environ 34 000 résidents répartis dans 70 collectivités dispersées dans la région septentrionale de la province. Selon le recensement de 1996, plus de 80 p. 100 des résidents du Nord sont d'ascendance autochtone. Le secteur des ressources naturelles, allant de la pêche saisonnière à l'exploitation minière, en passant par l'exploitation forestière, domine l'économie. Il existe encore un large écart entre les conditions de vie, les possibilités d'emploi et les perspectives d'avenir de la majorité de la population du Nord et celles des résidents du reste de la Saskatchewan et du Canada.

De nombreux facteurs freinent le développement économique durable du Nord de la Saskatchewan. La présente entente cherche des solutions aux obstacles suivants :

- Bon nombre de collectivités du Nord sont encore incapables de répondre aux demandes de services ou d'assurer l'infrastructure essentielle aux nombreux projets de développement économique qui pourraient

créer de l'emploi et des possibilités de revenus, ou elles ne disposent que de moyens limités pour le faire;

- Le Nord de la Saskatchewan n'a ni les institutions, ni les services de soutien, ni les réseaux essentiels pour développer, mettre à l'essai et adopter les technologies qui pourraient soutenir des opérations commerciales viables;
- La réserve des travailleurs du Nord de la Saskatchewan, petite mais en croissance rapide, est souvent incapable de profiter en temps opportun des possibilités d'emploi qui surviennent;
- Les personnes et les organisations qui ont les connaissances et l'expérience requises pour gérer des entreprises complexes et des accords en matière d'investissements sont peu nombreuses dans le Nord.

1.2 Questions d'intérêt commun pour la collaboration

Les gouvernements fédéral et provincial conviennent que les mécanismes mis en place pour atteindre les objectifs de la présente entente doivent comprendre :

- l'établissement des priorités stratégiques à poursuivre pour tirer le meilleur parti possible des ressources allouées dans le cadre de la présente entente;
- la définition d'objectifs et de résultats clés à atteindre, autrement dit des résultats précis et mesurables;
- l'élaboration d'une stratégie de mesure du rendement et la mise en place d'un comité de gestion qui permettra une participation significative des résidents du Nord;
- la mise en place de tout autre mécanisme stratégique permettant de mettre en œuvre la présente entente et d'en poursuivre les objectifs.

Pour poursuivre et atteindre les objectifs énoncés dans la présente entente, chaque partie appliquera les principes fondamentaux suivants :

- Dans la poursuite d'un développement économique durable du Nord de la Saskatchewan, il peut être plus efficace de faire participer directement les résidents du Nord à la gestion de la présente entente;
- Le Canada et la Saskatchewan assumeront à parts égales (50/50) le financement de la présente entente;

- La présente entente donne une flexibilité à chaque partie, qui peut décider de financer un projet ou d'y participer seul ou conjointement;
- On pourra établir des partenariats avec des organismes publics, privés ou sans but lucratif ainsi que recueillir des fonds de sources autres que les gouvernements;
- En règle générale, les projets mis de l'avant devraient comporter des capitaux propres, présenter de bonnes chances de viabilité fonctionnelle tant au début qu'à long terme, et montrer que des fonds y sont engagés;
- Les efforts dans le cadre de la présente entente respecteront la viabilité de l'environnement tout en s'harmonisant aux stratégies à long terme visant à renforcer et à élargir l'économie du Nord de la Saskatchewan;
- Les efforts dans le cadre de la présente entente visent à réduire le chevauchement et contribuent ainsi à améliorer, grâce à une collaboration accrue, l'efficacité et l'efficience des activités de développement économique de tous les ministères et organismes du Canada et de la Saskatchewan;
- Le financement des projets doit respecter les obligations et les politiques des accords commerciaux intérieurs et internationaux.

1.3 Priorités stratégiques

Les parties conviennent de collaborer dans le cadre de la présente entente et dans leurs secteurs de compétence respectifs en vue d'atteindre le principal objectif de l'Entente, soit de promouvoir et d'appuyer le développement économique durable du Nord de la Saskatchewan. Pour poursuivre cet objectif, la présente entente sera axée sur des projets qui satisfont les priorités stratégiques suivantes :

- a) ***Infrastructure économique*** – Dans le cadre du partenariat entre les résidents du Nord, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral, la présente entente vise à améliorer l'accès aux principaux secteurs économiques :
 - i. par la multiplication des partenariats entre les gouvernements et l'industrie;
 - ii. par l'amélioration de l'accès;
 - iii. par l'établissement de partenariats avec des employeurs locaux, ce qui favorisera la croissance des entreprises;

- iv. par l'amélioration des systèmes et des services de transport, d'énergie et de communication;
 - v. par l'amélioration du zonage, de la planification, des services et des installations (aqueducs et égouts, utilisation des terres, loisirs et sports);
 - vi. par l'augmentation du nombre de logements adéquats.
- b) ***Innovation*** – On s'attend à ce que la présente entente accepte des projets qui offrent des possibilités d'innovation, de recherche et de développement, c'est-à-dire :
- i. qui stimulent l'innovation et la recherche;
 - ii. qui accentuent la présence dans le Nord du Conseil national de recherches du Canada et du Conseil de recherches de la Saskatchewan;
 - iii. qui améliorent la recherche et la formation dans certains secteurs techniques particuliers.
- c) ***Tirer parti des possibilités d'emploi*** – Le Nord de la Saskatchewan est appelé à augmenter ses activités dans les secteurs du tourisme, de l'exploitation minière et de la foresterie. Une formation plus poussée des résidants du Nord dans ces domaines leur permettra de profiter des possibilités d'emplois et des débouchés commerciaux qui s'offrent à elle par les moyens suivants :
- i. une formation et une expérience pratique offertes à l'aide d'incubateurs d'entreprises dans des secteurs particuliers de l'économie du Nord;
 - ii. une participation accrue des résidants du Nord à l'effectif de la fonction publique;
 - iii. une amélioration de la capacité des entrepreneurs du Nord de fournir les services et les produits en demande dans l'industrie et le secteur public.
- d) ***Renforcement des capacités*** – Selon le contexte, on peut définir le renforcement des capacités de diverses façons. La recherche sur le développement indique clairement que le perfectionnement des personnes augmente leur autonomie. Pour qu'un groupe de personnes puisse augmenter ou perfectionner ses capacités, il doit avoir accès à des ressources de formation et de perfectionnement adéquates. La formation offerte devrait comprendre :

- i. le perfectionnement des aptitudes en affaires et en comptabilité;
 - ii. des approches plus diverses pour améliorer l'accès à de la formation, encourager les jeunes à poursuivre leurs études et augmenter le nombre de jeunes qui terminent leurs études;
 - iii. une amélioration des programmes d'éducation des adultes et d'alphabétisation pour augmenter les chances des résidants plus âgés de trouver du travail;
 - iv. une augmentation du nombre d'étudiants qui poursuivent des études post-secondaires.
- e) ***Attirer les investissements*** – Pour tirer parti des avantages économiques dans toutes les régions de la Saskatchewan, il faut établir des partenariats entre le gouvernement et l'industrie. Les investissements à grande échelle mènent à la création d'emplois, à de la formation et à une foule d'autres possibilités. Les occasions d'investissements peuvent :
- i. améliorer le potentiel des secteurs économiques du Nord;
 - ii. permettre d'établir des partenariats entre les gouvernements, les collectivités et l'industrie en vue de promouvoir la diversification et la croissance économique;
 - iii. accroître la participation du Nord aux activités de développement économique et lui permettre de tirer un plus grand profit des avantages qui en découlent;
 - iv. renforcer l'accès des entrepreneurs du Nord aux services de soutien financier et commercial;
 - v. augmenter la capacité des entrepreneurs du Nord de fournir des biens et des services à l'industrie et au secteur public.

1.4 Partenaires du programme

L'Entente Canada-Saskatchewan pour le développement du Nord est un partenariat entre le gouvernement fédéral, représenté par le secrétaire d'État, Diversification de l'économie de l'Ouest, et le gouvernement de la Saskatchewan, représenté par le ministre des Affaires du Nord de la Saskatchewan. Les bailleurs de fonds du

programme travaillent en partenariat avec le Northern Development Board (Conseil pour le développement du Nord) afin d'établir les priorités et les stratégies pour le développement du Nord.

Cette entente tripartite est un cadre de coopération pour le développement économique entre les gouvernements fédéral et provincial et les administrations locales. Ce cadre aide les parties à formuler une approche coopérative entre le Canada, la Saskatchewan et les résidents du Nord en vue d'accroître les possibilités économiques, de promouvoir et d'appuyer le développement économique durable dans le Nord de la Saskatchewan et d'encourager l'entière participation des résidents du Nord dans l'économie canadienne.

1.5 Ressources

Les gouvernements du Canada et de la Saskatchewan se sont engagés à fournir des ressources pour la réalisation de ce partenariat, qui ne doivent pas excéder vingt millions de dollars (20 000 000 \$) sur cinq ans pour chaque partie.

<i>Crédit budgétaire de l'ECSDN :</i>	
Gouvernement du Canada	10 000 000 \$
Gouvernement de la Saskatchewan	10 000 000 \$
<i>Total</i>	<i>20 000 000 \$</i>

1.6 Portée

Bénéficiaires admissibles

Les bénéficiaires admissibles doivent respecter les critères du PDEO et du PIIC, ou être des personnes morales qui sont :

- des organisations sans but lucratif;
- des établissements d'enseignement post-secondaire, des hôpitaux ou des centres de soins de santé effectuant des recherches;

- d'autres organismes provinciaux ou personnes morales créées par le gouvernement provincial, lorsque ces organisations sont les mieux placées pour mettre en œuvre les projets.

Les entreprises ou activités commerciales individuelles ne sont pas normalement admissibles à une contribution financière dans le cadre de la présente entente, sauf dans des circonstances exceptionnelles, où la collectivité tire des avantages considérables et où l'activité s'harmonise aux objectifs et priorités stratégiques de la présente entente.

Pour déterminer si un projet est admissible à un financement gouvernemental dans le cadre de la présente entente, le Comité de gestion tiendra compte des facteurs suivants :

- les retombées économiques et les avantages économiques généraux pour l'économie du Nord de la Saskatchewan;
- l'absence ou la réduction du chevauchement de programmes gouvernementaux existants dans les mêmes domaines;
- la présence d'un appui de l'industrie, le cas échéant;
- la preuve qu'on a élaboré un plan financier viable;
- la faisabilité du projet.

1.7 Résultats planifiés et finaux

L'Entente assurera une aide financière aux projets qui accroîtront le développement économique du Nord de la Saskatchewan dans les domaines de l'infrastructure économique, de l'innovation, de l'amélioration des possibilités d'emploi, du renforcement des capacités et de l'attraction des investissements.

Plus précisément, les partenaires coopéreront dans le cadre de l'Entente afin d'atteindre les résultats suivants :

1. L'établissement d'une économie durable plus solide et diversifiée dans le Nord, afin de créer des emplois et des débouchés commerciaux pour les résidents du Nord;
2. L'amélioration des infrastructures communautaires et régionales nécessaires au développement économique;
3. La création, l'expansion et la modernisation des petites et moyennes entreprises et l'augmentation des activités à valeur ajoutée dans le Nord de la Saskatchewan;

4. La production et la promotion de débouchés plus nombreux dans le secteur privé;
5. La stimulation des activités de recherche et de développement ainsi que l'application des technologies par les entreprises du Nord;
6. Le commerce accru de produits et de services et l'exploitation de nouveaux marchés;
7. La formation d'une main-d'œuvre plus compétente et plus souple qui répond aux besoins de l'industrie et permet aux résidents du Nord de tirer davantage parti des bénéfices de la croissance économique.

1.8 Structure de gouvernance

Mise sur pied et composition

On mettra sur pied un comité de gestion pour l'administration et la gestion de l'Entente, y compris l'examen et l'approbation des projets. Ce comité sera composé de deux représentants du gouvernement fédéral, de deux représentants du gouvernement provincial et de deux représentants du Northern Development Board (NDB). Le NDB comprend des représentants du Prince Albert Grand Council, du Meadow Lake Tribal Council, de la Metis Nation of Saskatchewan et de l'Association des collectivités du Nord de la Saskatchewan (Nouveau Nord), ainsi que les chefs des Premières nations de l'Athabasca. Le NDB formulera ses opinions lors de la sélection des projets dans le cadre de l'Entente.

Le Comité de gestion élaborera, le cas échéant et en temps opportun, des lignes directrices administratives sur les processus de demande, d'analyse, d'approbation, de préparation de rapport, de mise en œuvre et de surveillance des projets et des résultats atteints.

Examen, sélection et approbation des projets

Le Comité de gestion devra :

- a) examiner tous les projets pour s'assurer :
 - qu'ils sont conformes aux objectifs de la présente entente;
 - qu'ils satisfont aux critères d'admissibilité et de présélection établis dans l'Entente;
 - qu'ils sont structurés de manière à ce que tous les coûts de fonctionnement soient payés par le requérant ou un tiers;

- qu'ils sont appuyés par des arrangements financiers satisfaisants;
- b) veiller à ce que les projets fassent l'objet d'une évaluation environnementale préalable, conformément aux exigences de la législation du Canada et de la Saskatchewan en matière d'environnement;
- c) s'assurer que les projets sont conformes aux pratiques et aux lignes directrices établies par la Saskatchewan pour régir la planification;
- d) prendre des décisions ou formuler des recommandations concernant l'approbation :
 - de tout projet proposé dans le cadre de la présente entente;
 - de tout changement important de la portée d'un projet approuvé dans le cadre de la présente entente;
- e) s'assurer que tout projet sera approuvé au plus tard le 6 février 2007 et que la date d'achèvement prévue des projets ne dépassera pas le 31 mars 2009, sous réserve du renouvellement des conditions générales du PDEO et du PIIC;
- f) examiner les modifications aux projets (autres que des changements de portée approuvés en vertu de l'alinéa d)), à condition que ces modifications soient soumises au Comité de gestion au plus tard le 6 février 2007, sous réserve du renouvellement des conditions générales du PDEO et du PIIC;
- g) s'assurer que tous les contrats accordés pour la mise en œuvre d'un projet comprennent les dispositions pertinentes de la présente entente.

Responsabilités connexes

Le Comité de gestion doit être responsable de l'administration et de la gestion de la présente entente et :

- a) veiller à la mise en œuvre du Protocole des communications, tel qu'il a été établi dans la présente entente;
- b) exercer tous les autres pouvoirs, attributions et fonctions prévus dans la présente entente ou pouvant lui être assignés par les ministres afin d'atteindre les buts de l'Entente;
- c) établir une stratégie de mesure des résultats et du rendement conforme au présent Cadre de gestion et de

- responsabilisation axée sur les résultats du PDEO et du PIIC;
- d) présenter aux ministres les rapports nécessaires;
 - e) veiller à une bonne diffusion de toute l'information entre les parties de la présente entente;
 - f) mettre en œuvre le Protocole des communications et un programme d'information publique, en respectant la présente entente, et se charger de l'examen et de la gestion de ce protocole et de ce programme;
 - g) se réunir au moins une fois l'an aux fins de la présente entente;
 - h) proposer aux ministres des modifications à la présente entente;
 - i) travailler en liaison avec les représentants des ministères et organismes fédéraux et provinciaux, les intervenants du Nord, les organisations partenaires et toute autre personne concernée, en vue de faciliter la coopération et de maintenir une bonne cote d'estime de la part du public à l'égard de l'administration de la présente entente.

2. MODÈLE LOGIQUE

Le modèle logique fournit la synthèse visuelle et la liste des activités du programme, les réalisations attendues et les résultats visés à court, moyen et long termes. Il expose la structure du programme et établit les liens entre les ressources et les résultats attendus en présentant dans une séquence logique les activités, les réalisations et les résultats pertinents de l'ensemble de la stratégie du programme.

Le modèle logique de l'ECSDN présenté dans ce cadre de travail résulte d'un examen complet de l'Entente Canada-Saskatchewan pour le développement du Nord signée en 2002. On a examiné les critères d'investissement ainsi que les documents liés au fonctionnement de l'ECSDN.

Les activités, réalisations et résultats du programme ont été confirmés à l'aide d'une série d'entrevues avec les membres des Comités de gestion et de mise en œuvre, parmi lesquels des représentants des administrations fédérale, provinciale et locales.

2.1 Activités

Planification du programme et des projets

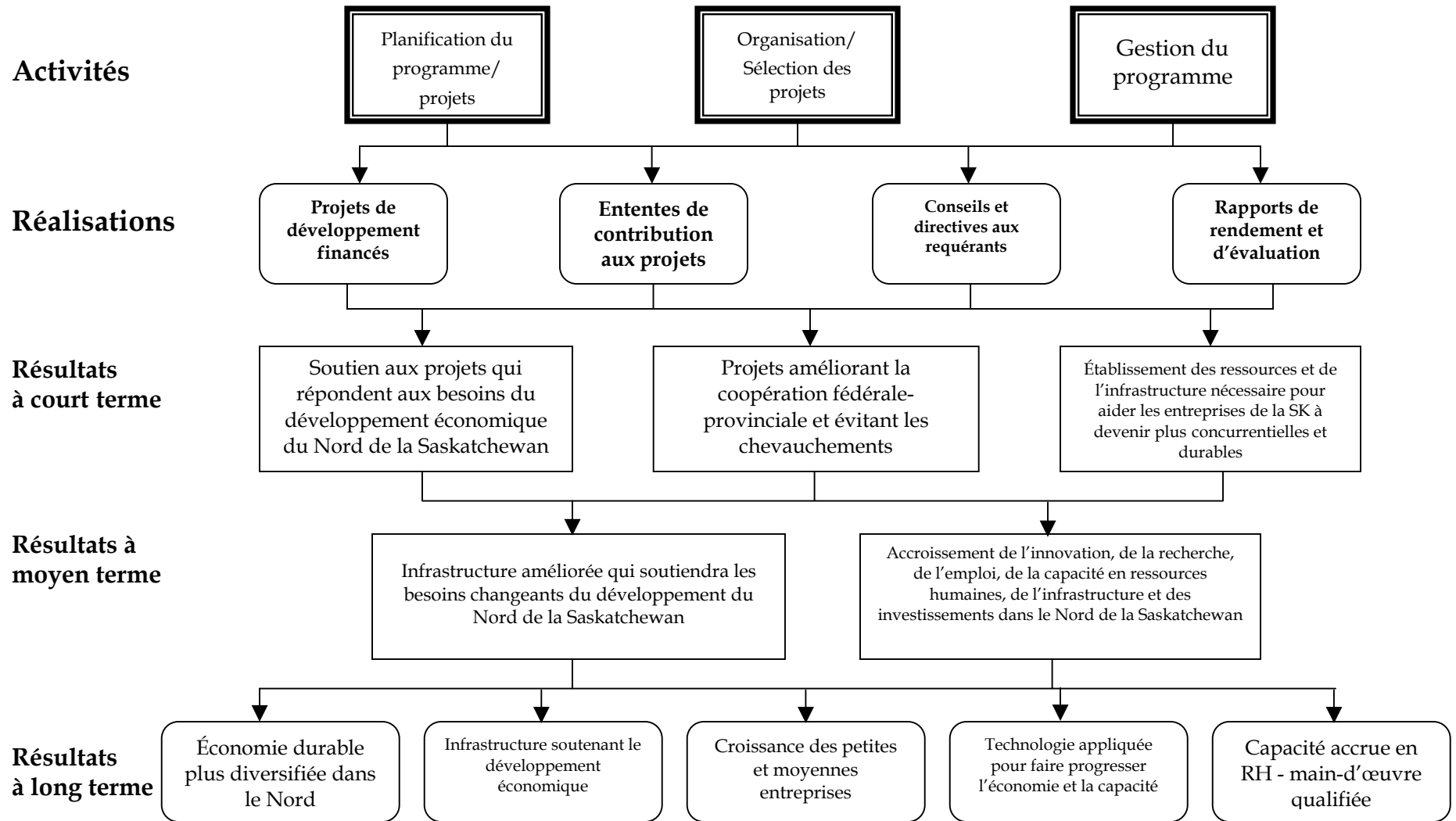
La planification du programme et des projets de l'ECSDN comprend la définition des objectifs et résultats du programme, l'organisation des consultations visant à cerner les besoins relatifs au développement économique régional, l'établissement des structures de communication et la documentation sur la raison d'être du programme.

L'ECSDN intègre les priorités de financement des gouvernements fédéral et provincial. Les bailleurs de fonds travaillent en partenariat avec le Northern Development Board (Conseil pour le développement du Nord) pour définir les priorités et les stratégies. Le Comité de gestion doit s'assurer qu'il n'y a aucun chevauchement entre les programmes de l'ECSDN et des programmes existants.

Organisation/Sélection des projets

Le Comité de gestion de l'ECSDN et le Northern Development Board (Conseil pour le développement du Nord) sont responsables de la sélection des projets. Ils suivent les critères établis dans l'Entente. Les projets proposés sont évalués à l'intérieur des cinq catégories suivantes :

1. Infrastructure économique
2. Innovation et recherche
3. Possibilités d'emploi
4. Renforcement des capacités
5. Attraction des investissements



L'aide financière est réservée aux projets qui touchent à au moins un des cinq secteurs suivants :

1. Infrastructure économique;
2. Innovation;
3. Possibilités d'emploi;
4. Renforcement des capacités;
5. Attraction des investissements.

Les résultats attendus des investissements dans ces cinq secteurs prioritaires sont :

- l'établissement d'une économie durable plus solide et diversifiée dans la région du Nord afin de créer des emplois et des débouchés commerciaux pour ses résidents;
- l'amélioration des infrastructures communautaires et régionales qui sont nécessaires au développement économique;
- la création, la croissance et la modernisation des petites et moyennes entreprises, et l'augmentation des activités à valeur ajoutée dans le Nord de la Saskatchewan
- la production et la promotion de débouchés plus nombreux pour le secteur privé;
- la stimulation des activités de recherche et de développement ainsi que l'application des technologies par les entreprises du Nord;
- le commerce accru de produits et de services, et l'exploitation de nouveaux marchés;
- la formation d'une main-d'œuvre plus compétente et plus souple qui répond aux besoins de l'industrie et permet aux résidents du Nord de bénéficier davantage de la croissance économique.

Pour déterminer leur admissibilité au financement en vertu de l'Entente, les projets qui satisfont aux critères énumérés précédemment sont ensuite évalués en fonction des critères suivants :

- Retombées économiques – les retombées du projet sur la capacité d'innovation du Nord de la Saskatchewan et les avantages économiques généraux pour l'économie de cette région;
- Chevauchement – la réduction des chevauchements avec d'autres programmes de financement gouvernementaux dans les mêmes domaines;
- Appui de l'industrie – la présence d'un appui de l'industrie, financier ou non, s'il y a lieu;
- Plan financier – la preuve qu'on a élaboré un plan faisant état de tous les capitaux propres et des exigences de fonctionnement du projet;
- Faisabilité du projet – à titre d'exemple et s'il y a lieu, l'évaluation des compétences des principaux intervenants, des connaissances scientifiques des requérants et des chercheurs participant au projet, ainsi qu'une preuve de l'exactitude des estimations relatives aux ressources naturelles.

Gestion du programme

Les partenaires de l'ECSDN sont responsables de plusieurs aspects importants de la gestion de programme. Les voici :

Examen des projets proposés – Les projets doivent être conformes à l'ensemble des objectifs de l'Entente et respecter les critères d'admissibilité tels qu'ils ont été établis à l'aide des instruments de présélection élaborés par le Comité de gestion;

Gérance de l'environnement – On doit s'assurer qu'une évaluation de l'environnement a été effectuée, lorsqu'elle est requise;

Communication – On doit établir un système de communication adéquat avec les tiers et le public.

Administration financière – On doit veiller au respect du budget et à l'exercice d'une diligence raisonnable

pour assurer la répartition et l'utilisation appropriées des fonds.

Évaluation – On doit élaborer un cadre d'évaluation et veiller à ce que les activités d'évaluation soient utiles et pertinentes à la présentation de rapports sur la raison d'être, l'efficacité et l'efficacités du programme de l'ECSDN.

2.2 Réalisations de la gestion

Projets financés

L'ECSDN comporte une aide financière de 20 millions de dollars sur cinq ans. À l'intérieur de leur calendrier d'exécution, bon nombre de projets recevront une aide financière dans chacun des cinq secteurs stratégiques prioritaires. Les projets financés s'attaqueront aux principaux défis économiques du Nord de la Saskatchewan, tels qu'ils ont été cernés par les administrations fédérale, provinciale et locales.

Rapports de rendement et d'évaluation

Le Comité de gestion est chargé de présenter en temps opportun aux ministres des rapports sur la situation financière de l'ECSDN. Ces rapports doivent comprendre :

- les détails sur le mode de paiement;
- les parts respectives engagées par les gouvernements fédéral et provincial et la répartition des fonds provenant du gouvernement fédéral et des divers ministères provinciaux (Autoroutes, Apprentissage, Industries et Ressources, Affaires du Nord, etc.);
- les rapports d'étape concernant le calendrier d'exécution et les résultats attendus;
- des évaluations objectives qui déterminent si, oui ou non, les projets approuvés répondent aux objectifs de l'ECSDN.

2.3 Résultats du programme

L'ECSDN vise à appuyer les projets et initiatives de développement économique qui répondent aux besoins des résidants, entreprises et collectivités du Nord de la Saskatchewan.

À court et moyen termes

À court et moyen termes, les résidants et les collectivités du Nord de la Saskatchewan augmenteront leur capacité en ressources humaines. Les collectivités amélioreront leur capacité d'élaborer et de diriger des projets de développement économique et de mettre en place une infrastructure qui stimulera l'économie du Nord. Les résidants acquerront des compétences professionnelles et amélioreront leur capacité technique. Les petites et moyennes entreprises prendront de l'expansion, attireront des investissements et lanceront des initiatives dont la portée englobera les marchés locaux et provinciaux.

À long terme

Les résultats attendus à long terme de l'ECSDN sont :

- l'établissement d'une économie durable plus solide et diversifiée dans la région du Nord afin de créer des emplois et des débouchés commerciaux pour ses résidants;
- l'amélioration des infrastructures communautaires et régionales;
- l'expansion et la modernisation des petites et moyennes entreprises et l'augmentation des activités à valeur ajoutée dans l'économie du Nord de la Saskatchewan;
- l'accroissement des débouchés dans le secteur privé;
- la recherche, le développement et la promotion pour l'application des technologies par les entreprises du Nord;
- le commerce accru de produits et de services ;
- la formation d'une main-d'œuvre plus compétente et plus souple qui satisfait les besoins de l'industrie et permet aux résidants du Nord de profiter davantage de la croissance économique.

3. STRATÉGIE DE MESURE DU RENDEMENT

3.1 Activités

Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
Secteur de rendement - Planification du projet			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Les objectifs ont été clairement définis et documentés dans le cadre du programme de l'ECSDN. 2. On a établi, défini et documenté les réalisations attendues du programme. 3. Les représentants des gouvernements fédéral, provincial et des collectivités du Nord ont tenu des consultations et discuté du projet. 4. On a formulé des recommandations concernant les orientations, les priorités et le financement des projets en élaborant un plan stratégique global. 5. On a établi des structures et des procédures de communication pour soutenir la coopération entre les administrations fédérale, provinciale et locales. 6. On a documenté la logique qui sous-tend la définition et le financement du projet, compatibles aux cinq priorités stratégiques de l'ECSDN : <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure économique; • Économie du savoir; • Innovation; • Possibilités d'emploi; • Renforcement des capacités; • Attraction des investissements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents portant sur la planification stratégique • Entente fédérale-provinciale • Procès-verbaux, rapports de consultation • Procès-verbaux et rapports de consultation • Correspondance, procès-verbaux, calendriers • Recherche comparative (évaluation des besoins, critères de sélection, rapports de projet, etc.) 	<p>Comités de gestion et de mise en œuvre</p> <p>Requérants</p> <p>Conseiller en évaluation à l'externe</p>	<p>Pendant toute la mise en œuvre d'un projet</p> <p>Évaluation à moyen terme</p> <p>Évaluation finale du programme (2009/10)</p>

Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
Secteur de rendement - Organisation/Sélection du projet			
<ol style="list-style-type: none"> 1. On a établi les critères de sélection et les lignes directrices du projet. 2. Les critères de sélection ont été appliqués pendant le processus d'évaluation des demandes. 3. Tous les projets choisis donnent priorité à l'un ou plusieurs des secteurs stratégiques suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure économique; • Économie du savoir; • Innovation; • Possibilités d'emploi; • Renforcement des capacités; • Attraction des investissements. 4. Le cas échéant, les projets soutiennent la collaboration entre les parties intéressées (les administrations fédérale et provinciale, et les collectivités du Nord). 5. On a fait preuve de diligence raisonnable dans l'analyse des demandes pour s'assurer qu'elles répondent aux objectifs de l'ECSDN et aux critères de sélection des projets. 6. On a la preuve que des efforts ont été faits pour éviter le chevauchement de programmes et de services. 7. Les requérants contribuent au projet par un soutien financier ou autre ou par une expertise en gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> • Documentation du processus de sélection • Examen des projets et classement par ordre de priorité • Dossiers des projets, décisions relatives au financement et au classement des projets par ordre de priorité Dossiers des projets, décisions relatives au financement et classement des projets par ordre de priorité • Examen des dossiers des projets • Examen des dossiers pour évaluer la diligence raisonnable, examen des plans d'activités, prévisions budgétaires, etc. • Examen de programmes aux vues 	<p>Comités de gestion et de mise en œuvre</p> <p>Requérants</p> <p>Conseiller en évaluation à l'externe</p>	<p>Pendant toute la mise en œuvre d'un projet</p> <p>Évaluation à moyen terme</p> <p>Évaluation finale du programme (2009/10)</p>

Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
	similaires (Affaires indiennes du Nord, etc.) pour réduire le chevauchement		

Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
Secteur de rendement - Gestion du programme			
<p>1. Présentation de rapports – Tous les projets comprennent des procédures de présentation des rapports qui donnent aux gestinnaires une méthode pour surveiller les progrès et les réalisations globales des projets.</p> <p>On a établi une procédure interne pour surveiller le progrès et les résultats des projets et initiatives de l'ECSDN.</p> <p>Les rapports sont classés dans les dossiers des administrations fédérale, provinciale et locales (Northern Development Board).</p> <p>On a prévu une méthode d'intervention pour les projets qui ne respectent pas leurs cibles (étapes importantes, plans financiers, etc.)</p> <p>2. Évaluation – On a élaboré un cadre de travail qui précise les modes d'évaluation, les indicateurs et les sources de données. On a planifié et prévu le moment de l'évaluation des projets.</p> <p>3. Communication – On a mis en place un système de communication efficace et adéquat à tous les niveaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Examens des rapports de projet • Examen des procès-verbaux et des communications pour chaque projet financé en vertu de l'ECSDN • Entrevues avec les responsables de la gestion • Examen du cadre de travail, des modèles d'évaluation, des bases de données et des documents d'appui • Examen de la stratégie de communication • Examen des 	<p>Comités de gestion et de mise en œuvre</p> <p>Requérants</p> <p>Conseiller en évaluation à l'externe</p>	<p>Pendant toute la mise en œuvre d'un projet</p> <p>Évaluation à moyen terme</p> <p>Évaluation finale du programme (2009/10)</p>

Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
administratifs et décisionnels du programme. 4. Administration financière – Les projets respectent les limites de leur budget et les engagements financiers fédéral et provincial. 5. Objectifs – Les projets visent les objectifs de l'ECSDN (augmentation de la capacité, possibilités d'emploi, expansion des petites et moyennes entreprises, amélioration de l'infrastructure et de la technologie, et accroissement des investissements dans le développement des entreprises du Nord).	procédures de vérification de projet et de la présentation des rapports <ul style="list-style-type: none">Analyse des indicateurs économiques		

3.2 Réalisations

Secteur de rendement	Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
Projets de développement économique financés	Les projets financés en vertu de l'ECSDN contribuent au développement économique du Nord de la Saskatchewan et mènent à la création d'emplois, à l'amélioration de l'infrastructure, à de la formation, au développement d'entreprises, etc.	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'infrastructure, de la technologie et de l'emploi, démarrage d'entreprises, accroissement des investissements, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Administration Conseiller en évaluation Requérants 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluations provisoire et sommative
Accords contractuels des projets	Les accords contractuels contiennent les détails sur les modes de paiement, les responsabilités des requérants, les résultats attendus, etc.	<ul style="list-style-type: none"> Examens des dossiers de chaque projet financé par l'ECSDN 	<ul style="list-style-type: none"> Administration 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation continue
Conseils et orientation donnés aux requérants	Les requérants ont eu accès à des conseils et à de l'orientation dans la préparation de leur demande de financement de projet dans le cadre de l'ECSDN.	<ul style="list-style-type: none"> Examen des dossiers Entrevues avec les requérants Entrevues avec les membres des Comités de gestion et de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> Administration 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation continue
Rapports de rendement et d'évaluation	On a défini et documenté les objectifs et les réalisations.	<ul style="list-style-type: none"> Examen des dossiers Évaluation des projets 	<ul style="list-style-type: none"> Administration 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluations continue, provisoire et sommative

3.3 Réalisations

Secteur de rendement	Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
<p>Le soutien aux projets et initiatives qui répondent aux besoins du développement économique du Nord de la Saskatchewan. Les projets devraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer des emplois; - diversifier l'économie du Nord; - développer les petites et moyennes entreprises; - stimuler les activités de R-D et les progrès de la technologie; - favoriser le commerce de biens et services; - développer une main-d'œuvre compétente et souple. <p>Les projets améliorent la coopération fédérale-provinciale et évitent les chevauchements.</p> <p>L'établissement des ressources et des infrastructures nécessaires pour aider les entreprises de la Saskatchewan à devenir plus concurrentielles et durables.</p>	<p>On a financé des projets dans chaque secteur prioritaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infrastructure économique - Innovation - Possibilités d'emploi - Renforcement des capacités - Attraction des investissements <p>On a fait la preuve du besoin et de la logique qui soutient chaque projet.</p> <p>Les résultats documentés pour chaque projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'emplois ▪ Amélioration de la technologie ▪ Possibilités de formation ▪ Développement accru des entreprises ▪ Accroissement des investissements dans les collectivités du Nord <p>On a fait la preuve que les initiatives de l'ECSDN n'ont pas les mêmes buts que d'autres projets ou ne les chevauchent pas.</p> <p>Démarrage de nouvelles entreprises, maintien des entreprises dans le Nord et soutien accru aux entreprises.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen des dossiers de chaque projet financé en vertu de l'ECSDN ▪ Procès-verbaux ▪ Contrats ▪ Rapports de projet ▪ Entrevues avec les responsables de la gestion ▪ Entrevues avec les requérants ▪ Entrevues avec les personnes ressources clés <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examens de programmes aux vues similaires ▪ Statistiques sur les entreprises, registre des nouvelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administration ▪ Conseiller en évaluation à l'externe ▪ Requéranants <ul style="list-style-type: none"> ▪ Administration ▪ Conseiller à l'externe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluations provisoires ▪ Évaluation continue, au besoin <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation continue ▪ Évaluations provisoire et finale

Secteur de rendement	Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
		entreprises (Direction des corporations)		

4. STRATÉGIE D'ÉVALUATION

4.1 Pertinence

Questions d'évaluation	Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
Existe-t-il un besoin défini et documenté pour justifier l'ECSDN dans le Nord de la Saskatchewan?	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation des besoins souligne le besoin d'un programme. • L'analyse de la conjoncture précise des secteurs d'investissement futur. • On a la preuve des retombées positives des programmes antérieurs de l'ECSDN. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des besoins* • Entrevues • Dossiers de demande • Analyse de la conjoncture 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel de gestion de DEO, des Affaires du Nord de la Saskatchewan et du Northern Development Board • Parties de l'ECSDN 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation finale
Les consultations/discussions tenues par les représentants des gouvernements fédéral et provincial et les membres du Northern Development Board ont-elles mené à des recommandations pour le programme et la sélection des projets?	<ul style="list-style-type: none"> • On a tenu des consultations pour établir les priorités et l'orientation du financement. L'ECSDN reconnaît ces priorités dans la planification du programme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbaux • Notes prises pendant les consultations 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel de gestion de DEO, des Affaires du Nord de la Saskatchewan et du Northern Development Board 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation finale

Questions d'évaluation	Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
<ul style="list-style-type: none"> • A-t-on défini clairement des objectifs, réalisations et résultats en fonction de la logique qui sous-tend le programme? • 	<ul style="list-style-type: none"> • On a défini et documenté le besoin dans chaque secteur prioritaire et cible de la portée du programme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des besoins • Entrevues avec les personnes ressources clés 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel de gestion de DEO, des Affaires du Nord de la Saskatchewan et du Northern Development Board 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation finale

* **Évaluation des besoins** – Les besoins d'un secteur particulier (c.-à-d. le Nord de la Saskatchewan) sont documentés et déterminent les mesures qui pourraient être prises pour les satisfaire. Les évaluations existantes effectuées par les parties soutiennent l'évaluation de l'ECSDN.

** **Analyse de la conjoncture** – Une analyse des facteurs à la fois externes et internes susceptibles de toucher une région ou un secteur (c.-à-d. les statistiques existantes sur le développement économique, etc.)

Questions d'évaluation	Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
<p>Les projets sont-ils conformes aux priorités stratégiques suivantes?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Infrastructure économique 2. Innovation 3. Tirer profit des possibilités d'emploi 4. Renforcement des capacités 5. Attirer les investissements 	<ul style="list-style-type: none"> • Les projets choisis correspondent à un secteur stratégique prioritaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dossiers de demande et de projet • Entrevues avec les membres du Comité de gestion et du (des) sous-comité(s) 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de gestion ou sous-comité(s) 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation continue
<p>Les secteurs stratégiques prioritaires définis sont-ils les plus appropriés pour répondre aux besoins de développement économique du Nord de la Saskatchewan?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les participants, les administrateurs et les observateurs d'un tiers affirment que l'ECSDN a répondu aux besoins des résidents du Nord engagés dans le développement économique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Entrevues avec un tiers choisi • Entrevues avec les responsables de la gestion et de 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de gestion • Examen à l'externe 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation à mi-mandat et évaluation finale
<p>La demande est-elle suffisante pour justifier l'ECSDN? Les ressources financières sont-elles entièrement distribuées? A-t-on eu la possibilité d'affecter des ressources dans les cinq secteurs prioritaires?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de demandes • Demandes dans tous les secteurs prioritaires • Affectation de toutes les ressources financières disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Dossiers de demande et de projet • Entrevues avec les membres du Comité de gestion et du (des) sous-comité(s) 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de gestion ou sous-comité(s) 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation continue

Questions d'évaluation	Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
Les investissements de l'ECSDN s'harmonisent-ils avec les plans stratégiques des gouvernements fédéral et provincial et du Northern Development Board pour le développement du Nord de la Saskatchewan?	<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse de la conjoncture cerne les secteurs de développement économique du Nord de la Saskatchewan qui ont besoin d'investissements. • Examen des documents sur la planification stratégique 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la conjoncture • Documents sur la planification stratégique • Entrevues avec les responsables de la gestion • Examens des dossiers des projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de gestion ou sous-comité(s) 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation à mi-mandat et évaluation finale

Succès/Retombées

Questions d'évaluation	Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
L'ECSDN est-elle structurée de façon à répondre aux besoins du Nord de la Saskatchewan? Les investissements choisis ont-ils été les plus appropriés pour combler les besoins de développement économique du Nord de la Saskatchewan?	<ul style="list-style-type: none"> Le développement de l'infrastructure, le démarrage de nouvelles entreprises, la croissance d'entreprises, des preuves de diversification, la création d'emplois, la formation et l'emploi des Autochtones, la durabilité des collectivités rurales, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluations des projets Analyse de la conjoncture et recension des écrits Statistique Canada Recherche sur le développement économique provincial Entrevues avec un tiers 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de gestion ou sous-comité(s) 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation finale
L'ECSDN a-t-elle permis de financer des projets qui stimulent et soutiennent le développement économique durable du Nord de la Saskatchewan?	<ul style="list-style-type: none"> Des accroissements documentés du développement économique du Nord de la Saskatchewan pendant l'ECSDN. 	<ul style="list-style-type: none"> Recherche sur le développement économique provincial Entrevues avec les responsables de la gestion et les personnes ressources clés 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de gestion ou sous-comité(s) 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation finale
La mise en œuvre de l'ECSDN a-t-elle entraîné des avantages indirects?	<ul style="list-style-type: none"> D'autres résultats positifs/négatifs non planifiés 	<ul style="list-style-type: none"> Entrevues avec les personnes ressources clés 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluations à mi-mandat et finale

Questions d'évaluation	Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
L'ECSDN a-t-elle soutenu l'innovation dans le Nord de la Saskatchewan? A-t-on appliqué de nouvelles technologies? Y a-t-il un accès accru aux nouvelles technologies?	<ul style="list-style-type: none"> De la documentation montrant les progrès des projets financés axés sur l'innovation et la technologie. 	<ul style="list-style-type: none"> Examens des dossiers Entrevues avec les responsables de la gestion et les personnes ressources clés 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de gestion ou sous-comité(s) 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation finale
L'ECSDN a-t-elle créé des possibilités d'emploi dans le Nord de la Saskatchewan? Les investissements dans la formation ont-ils mené à une création soutenue d'emplois?	<ul style="list-style-type: none"> De la documentation montrant la création d'emplois résultant de l'ECSDN 	<ul style="list-style-type: none"> Examen des dossiers Entrevues avec les responsables de la gestion et les personnes ressources clés 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de gestion ou sous-comité(s) 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation finale
L'ECSDN a-t-elle renforcé les capacités de façon à favoriser une croissance économique future dans le Nord Saskatchewan?	<ul style="list-style-type: none"> De la documentation montrant les progrès des projets axés sur le renforcement des capacités 	<ul style="list-style-type: none"> Examen des dossiers Entrevues avec les responsables de la gestion et les personnes ressources clés 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de gestion ou sous-comité(s) 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation finale
L'ECSDN a-t-elle attiré des investissements dans le Nord de la Saskatchewan?	<ul style="list-style-type: none"> De la documentation montrant l'accroissement des investissements dans le Nord de la Saskatchewan 	<ul style="list-style-type: none"> Examen des dossiers Entrevues avec les responsables de la gestion et les personnes ressources clés s 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de gestion ou sous-comité(s) 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation finale

Rentabilité

Questions d'évaluation	Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
Les coûts opérationnels et administratifs de l'ECSDN sont-ils raisonnables et les fonds sont-ils répartis au plus faible coût possible?	<ul style="list-style-type: none"> L'administration de l'ECSDN utilise des procédures de gestion administrative rentables. 	<ul style="list-style-type: none"> Procédures de vérification internes Entrevues avec les responsables de l'administration et de la gestion 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de gestion ou sous-comité(s) Vérificateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation continue
Existe-t-il un mécanisme pour que les requérants apportent une contribution financière ou autre aux activités des projets?	<ul style="list-style-type: none"> Les requérants apportent une contribution aux coûts généraux des projets. 	<ul style="list-style-type: none"> Examen des dossiers 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de gestion ou sous-comité(s) 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation continue
A-t-on fait preuve de diligence raisonnable pour s'assurer que les demandes répondent aux objectifs de l'ECSDN et que leur budget est raisonnable?	<ul style="list-style-type: none"> On a soumis chaque projet à une série de critères documentés sur l'exercice de la diligence raisonnable et les résultats ont été classés dans les dossiers internes. 	<ul style="list-style-type: none"> Examen des dossiers 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de gestion ou sous-comité(s) 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation continue

Solutions de rechange et structure du programme

Questions d'évaluation	Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
A-t-on procédé à des modifications pendant l'ECSDN pour améliorer la structure et la mise en œuvre du programme?	<ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation de la structure et de la mise en œuvre du programme a été effectuée et on a cerné les secteurs à améliorer à l'avenir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'évaluation • Entrevues avec les membres des comités • Entrevues avec les responsables de la gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de gestion ou sous-comité(s) • Requérents 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation finale
A-t-on la preuve que le chevauchement d'autres programmes gouvernementaux a été évité? L'ECSDN complète-t-elle les activités des autres programmes?	<ul style="list-style-type: none"> • Un examen des autres programmes et services aux objectifs similaires offerts dans la province de la Saskatchewan a mené à la conclusion qu'il n'y a pas de chevauchement. • L'ECSDN joue un rôle complémentaire aux autres activités dans le développement économique de la province. 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de programmes de rechange • Entrevues avec les représentants des gouvernements fédéral et provincial • Personnes ressources clés 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de gestion ou sous-comité(s) 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation continue • Évaluation finale
Est-ce que l'ECSDN encourage, facilite ou soutient les partenariats, le cas échéant?	<ul style="list-style-type: none"> • On a la preuve que les projets ont été définis, financés et mis en œuvre en partenariat avec d'autres organismes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Examens des dossiers • Entrevues avec les personnes ressources clés 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de gestion ou sous-comité(s) 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation continue • Évaluation finale

Questions d'évaluation	Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
A-t-on la preuve que la formule de financement provinciale (autrement dit, par la contribution de plusieurs ministères) a conduit à un financement efficace en temps opportun?	<ul style="list-style-type: none">• On a la preuve que les projets n'ont pas été ralentis ou rejetés à cause de considérations budgétaires de ministères provinciaux	<ul style="list-style-type: none">• Examens des dossiers• Entrevues avec les responsables de la gestion	<ul style="list-style-type: none">• Comité de gestion ou sous-comité(s)	<ul style="list-style-type: none">• Évaluation finale

Questions d'évaluation	Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
A-t-on établi une structure opérationnelle qui soutient les communications, la gestion et la coopération entre les administrations fédérale et provinciale et le Northern Development Board?	<ul style="list-style-type: none"> • On a la preuve d'une coopération dans l'administration et la gestion de l'ECSDN. 	<ul style="list-style-type: none"> • Examens des documents liés aux projets • Entrevues avec les responsables de la gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de gestion ou sous-comité(s) 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation continue • Évaluation finale
<p>La méthode de mise en œuvre du programme de l'ECSDN est-elle efficace dans les secteurs suivants?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité de gestion? - Sous-comités - Repérage financier - Communications 	<ul style="list-style-type: none"> • On a précisé les procédures pour les fonctions de tous les comités de l'ECSDN. • Des systèmes de repérage financier sont en place. • On a défini et mis en œuvre une stratégie de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> • Examens des documents liés aux projets • Entrevues avec les responsables de la gestion • Procès-verbaux • Rapports de vérification interne • Plan de communication 	<ul style="list-style-type: none"> • DEO, Affaires du Nord de la Saskatchewan et Northern Development Board 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation continue
A-t-on défini et respecté des critères efficaces de sélection de projets?	<ul style="list-style-type: none"> • On a élaboré des critères de sélection de projets et on a la preuve que ces critères ont été utilisés pendant le processus de sélection de projets. 	<ul style="list-style-type: none"> • Examens des dossiers 	<ul style="list-style-type: none"> • DEO, Affaires du Nord de la Saskatchewan et Northern Development Board 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation continue

Questions d'évaluation	Indicateurs	Source/méthode de collecte des données	Responsabilité relative à la collecte des données	Moment et fréquence
Un plan d'évaluation efficace a-t-il été établi pour le programme de l'ECSDN?	<ul style="list-style-type: none"> On a élaboré et mis en œuvre un plan d'évaluation. On a terminé le cadre de travail en octobre 2004. 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> DEO, Affaires du Nord de la Saskatchewan et Northern Development Board 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation continue
Existe-t-il un mode de surveillance efficace pour s'assurer que les requérants s'occupent de la présentation de rapports, de la gestion financière et de l'évaluation des projets?	<ul style="list-style-type: none"> On conserve des dossiers dans les bureaux des administrations fédérale et provinciale. On a la preuve que la présentation de rapports, la comptabilité et l'évaluation sont effectuées de façon efficace. 	<ul style="list-style-type: none"> Examen des dossiers 	<ul style="list-style-type: none"> DEO, Affaires du Nord de la Saskatchewan et Northern Development Board 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation continue
A-t-on établi une formule de financement ou une initiative de soutien pour assurer le fonctionnement continu du Northern Development Board à titre de partenaire de l'ECSDN?	<ul style="list-style-type: none"> Financement et fonctionnement durables du Northern Development Board 	<ul style="list-style-type: none"> Examen des dossiers accords de financement 	<ul style="list-style-type: none"> DEO, Affaires du Nord de la Saskatchewan et Northern Development Board 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation continue
Le programme de l'ECSDN a-t-il entraîné des avantages et résultats inattendus?	<ul style="list-style-type: none"> Les avantages, répercussions et résultats inattendus ont été documentés et analysés pour déterminer si des mesures devraient être prises pour atteindre ou éviter ces résultats à l'avenir. 	<ul style="list-style-type: none"> Examens des dossiers Procès-verbaux Entrevues avec les responsables de la mise en œuvre et de la gestion 	<ul style="list-style-type: none"> DEO, Affaires du Nord de la Saskatchewan et Northern Development Board et requérants 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation continue

5. STRATÉGIE

5.1 Stratégie de présentation des rapports

Le Comité de gestion de l'ECSDN est chargé de présenter les rapports sur le rendement de l'ECSDN à Diversification de l'économie de l'Ouest, au gouvernement de la Saskatchewan (Industrie et Ressources de la Saskatchewan, Auroroutes, Apprentissage, etc.) et au Northern Development Board. Les mécanismes de présentation des rapports comprennent l'élaboration d'un cadre d'évaluation, une évaluation à mi-mandat, une évaluation des aspects liés au fonctionnement et à la gestion, et un rapport d'évaluation sommatif/final.

5.2 Stratégie de mise en œuvre

Le comité TMC et le sous-comité sont responsables de la mise en œuvre de l'ECSDN. À cette fin, ces deux groupes superviseront la mise en œuvre du présent cadre d'évaluation.

Le processus de mise en œuvre comprend la collecte de données, au besoin, et la tâche de s'assurer que les données sont recueillies pour les divers projets financés par les responsables de la gestion.